

Le boom de l'enseignement PAR CORRESPONDANCE

▶ Jamais autant de moins de 18 ans n'ont eu recours à ce type de cours

▶ Autrefois réservé aux adultes désirant entamer de nouvelles formations, l'enseignement à distance (EAD) concerne aujourd'hui chaque fois plus de jeunes. En 1997, ils n'étaient que 3% du nombre total d'apprenants à suivre ces programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB); ce chiffre est passé à 24% en 2014, avec une augmentation de 54% en ce qui concerne les moins de 12 ans.

Les jeunes qui profitent de ce type de cours se classent dans trois catégories.

Soit ils sont dans l'incapacité de suivre des cours de façon classique (résident à l'étranger, souffrent de phobie scolaire ou sociale, sont hospitalisés...), soit leurs parents ont opté pour l'enseignement à domicile, soit ils recherchent ponctuellement des modules de remédiation ou de dépassement.

POUR ÉRIC MANGEZ, spécialiste des questions d'enseignement à l'UCL, cette augmentation peut s'expliquer par deux tendances paradoxales. *"D'une part, il y a un rejet et une méfiance des parents vis-à-vis de l'école. Celle-ci peut s'expliquer par des raisons religieuses ou de conviction. Ils optent alors pour des formes alternatives d'éducation. C'est le cas de l'enseignement à domicile et des écoles privées."*

Autre piste, la pression qu'a mise la crise économique sur les épaules des parents par rapport au futur de leurs enfants. *"De nos jours, on veut être sûr que notre enfant puisse réussir dans la vie, même dans un contexte économique difficile. Cela se traduit donc par un investissement plus important dans la scolarité et la réussite académique des jeunes. Après l'école, les parents les incitent donc à se perfectionner et à aller plus loin dans les matières dans lesquelles ils ont des problèmes"*, poursuit le spécialiste.

LE POINT COMMUN entre ces deux hypothèses? La volonté des parents de prendre les choses en

main quand il s'agit d'éduquer leur(s) enfant(s). Ils décident donc de trouver des supports afin de se substituer, en partie ou de façon totale, à l'enseignement classique dispensé dans les établissements scolaires.

"Ces chiffres témoignent du déclin des institutions. Ce qui peut poser problème quand on sait que l'école est un élément essentiel de la cohésion sociale", déplore M. Mangez. Pour faire face à cette désaffection, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet (CDH), a déjà annoncé vouloir réformer les conditions d'accès à l'enseignement à domicile.

Romain Demoustier

"Ces chiffres témoignent du déclin des institutions"